

LES VALEURS ASSOCIATIVES

Raison d'être : Protéger et développer l'autonomie de personnes vulnérables

Valeurs :

- Altérité et Éthique**
- Utilité sociale désintéressée**
- Légitimité**
- Bienveillance sans complaisance**
- Adaptation et innovation**

Altérité et Éthique

Reconnaître l'altérité : chacun a droit à sa juste place dans la société.

Aider la personne à se (re)constituer des potentialités physiques et psychiques pour surmonter ses difficultés.

Notre éthique implique :

- un questionnement permanent permettant un éclairage des pratiques,
- une construction pragmatique recherchant constamment la finalité et le sens de l'intervention.

Assurer le respect des droits de l'homme et de l'enfant en référence à :

- la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 art 1,
- la convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 art 2,
- la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,
- la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006.

ALTERIS garantit à chaque personne, quels que soient son âge, son sexe, ses origines, sa condition sociale, le libre exercice de ses droits civiques, et notamment la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de culte, dans la mesure où elles ne portent pas atteinte aux libertés d'autrui et à la démocratie.

Utilité sociale désintéressée (cf Charte du bénévolat)

Développer la fierté d'être un acteur utile à la société

Promouvoir le bénévolat et les principes de l'Économie sociale et solidaire.

Légitimité

Entretenir la confiance des financeurs sous 3 aspects :

- Gestion et transparence de gestion,
- Qualité des prestations (cf *Politique qualité associative*),
- Esprit de partenariat.

Bienveillance sans complaisance

Management bienveillant non complaisant (cf *Charte managériale et Charte de bientraitance*)

Adaptation et innovation

Développer l'écoute des besoins sociétaux, des personnes accompagnées et du personnel.

Analyser nos pratiques, accepter le changement et oser.

Être force de proposition au travers d'actions innovantes ou d'expérimentations (pro-activité).